



## Table ronde d'experts et Atelier à l'intention des parties prenantes

Conférence virtuelle, 8-10 mars 2022

### SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS

Des experts fiscaux et d'autres parties prenantes issus de 56 pays et 8 organisations fiscales régionales et internationales se sont réunis virtuellement à l'occasion d'[une table ronde d'experts et d'un atelier à l'intention des parties prenantes](#) qui se sont tenus sous l'égide de l'Initiative Inspecteurs des impôts sans frontières (IISF) du 8 au 10 mars 2022. Ces deux rencontres étaient organisées conjointement par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

M. Bob Hamilton, Commissaire de l'Agence du revenu du Canada, Président du Forum sur l'administration fiscale de l'OCDE et membre du Comité directeur de l'Initiative IISF, a accueilli les participants et a prononcé des remarques liminaires au cours de la première journée de l'atelier à l'intention des parties prenantes. Il a mis en exergue les progrès réalisés par l'Initiative, non seulement en termes de recettes recouvrées grâce aux programmes IISF, mais aussi dans l'élaboration de solutions innovantes pour apporter un soutien aux pays en développement dans de nouveaux domaines fiscaux, tels que l'utilisation effective des renseignements échangés automatiquement et la transformation numérique des administrations fiscales.

Les parties prenantes se sont félicitées du dynamisme de l'Initiative, avec le lancement du **100<sup>e</sup> programme IISF** en janvier 2022. À ce jour, les programmes IISF couvrent 53 juridictions, avec 54 programmes achevés et 49 en cours, dont 20 programmes issus d'une coopération Sud-Sud. Depuis 2012, l'Initiative IISF et l'assistance en matière de vérification qui s'en inspire, notamment lors d'ateliers conjoints avec le Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF), l'OCDE et le Groupe de la Banque mondiale, ont produit des résultats impressionnants en termes de surcroît de recettes fiscales et de redressements dans les pays participants. Au total, le **recouvrement de 1.6 milliard USD de recettes fiscales supplémentaires et la mise en recouvrement de 3.9 milliards USD d'impôts** sont attribués à la mise en œuvre de programmes IISF dans des pays en développement d'Afrique, d'Asie, d'Europe orientale, d'Amérique latine et des Caraïbes.

Les parties prenantes ont débattu des enseignements tirés des dernières années d'activités de l'IISF. Elles ont soutenu les actions déployées par le Secrétariat de l'Initiative IISF pour assurer la continuité de l'activité grâce à des communications efficaces et à la réorientation des programmes vers l'assistance à distance. Les experts IISF ont insisté sur l'importance des missions sur place, conjuguées au travail à distance, pour partager efficacement leurs connaissances et leur expérience avec les vérificateurs locaux.

Les experts ont confronté leurs points de vue sur les outils élaborés par le Secrétariat IISF, comme le futur module d'apprentissage en ligne à l'intention des experts, le questionnaire de référence qui décrit le contexte propre à l'administration d'accueil au début des programmes, et de nouveaux modèles de rapports de mission couvrant l'assistance sur place et à distance visant à permettre un déploiement plus efficace des programmes IISF. Au cours de sessions ciblées, les experts ont suggéré des améliorations, concernant en particulier les préparatifs aux missions exploratoires et la mesure de l'acquisition de compétences générales.

Les administrations d'accueil ont souligné que l'IISF leur permet de se familiariser avec de nouveaux modèles de législation et de nouvelles stratégies réglementaires visant à empêcher l'évasion et la fraude fiscales. Les conseils et l'expertise prodigués par les experts IISF les aident à améliorer leur législation

nationale. Les programmes IISF ont contribué à rehausser les compétences des agents qui interviennent dans des secteurs spécialisés tels que les services financiers, l'industrie manufacturière et les télécommunications.

En outre, les administrations d'accueil se sont livrées à des échanges d'expérience et d'enseignements sur les moyens d'opérer efficacement des transferts de compétences à distance, de mesurer l'impact et de garantir la qualité des programmes IISF. Les parties prenantes ont pris acte des défis communs que constitue, par exemple, l'érosion des effectifs, sous l'effet d'une fuite des cerveaux et/ou d'une rotation fréquente des personnels qualifiés au sein des administrations, et ont étudié les approches suivies par d'autres administrations pour faire face à ces problèmes.

Les participants à l'atelier ont noté l'importance d'analyser les retombées à long terme de l'approche IISF, fondée sur un apprentissage par la pratique, sur le renforcement des capacités des administrations fiscales. Une session spéciale était consacrée aux moyens de mieux intégrer la discipline volontaire dans l'assistance prodiguée par l'IISF. Au cours de leurs discussions, les administrations d'accueil ont décrit les avantages d'améliorer le civisme fiscal et l'expertise en matière de vérification afin d'offrir une plus grande sécurité juridique aux contribuables.

Les participants ont reconnu que les programmes IISF profitent aussi bien aux administrations partenaires qu'aux administrations d'accueil. De fait, les administrations partenaires peuvent acquérir une connaissance sectorielle spécifique, une expérience et des compétences pratiques auprès des administrations d'accueil. Les administrations partenaires de l'IISF incluent désormais le Chili, la Norvège et la Suède ; au total, 20 administrations sont prêtes à déployer des experts pour les programmes IISF.

En outre, les parties prenantes ont reconnu l'importance des partenariats et de la collaboration, dans un contexte fiscal international complexe, pour aider les administrations à lutter efficacement contre la fraude et l'évasion fiscales dans le monde. La nécessité de comprendre le contexte, le système juridique et l'environnement législatif propres au pays a été soulignée dans le cadre de l'appui aux programmes relatifs à l'échange automatique de renseignements.

Une session distincte était consacrée aux programmes IISF d'enquêtes pénales en matière de délinquance fiscale (IISF-CI) et aux initiatives de renforcement des capacités. Les participants ont reconnu l'importance de la coordination interinstitutionnelle lorsqu'une enquête fiscale de nature pénale est menée. Le Président du Groupe d'action sur les délits à caractère fiscal et autres délits (TFTC) a souligné l'importance de la collaboration entre juridictions développées et en développement pour combattre les flux financiers illicites et renforcer l'intégrité des systèmes fiscaux.

Les participants ont reconnu le rôle important joué par les bureaux de pays du PNUD pour le déploiement des programmes IISF. En outre, les bureaux de pays du PNUD s'emploient à intégrer les bénéfices de l'Initiative IISF.

Enfin, des représentants de l'ATAF, du Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT) et du Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable (IGF) ont mis en commun leurs meilleures pratiques ainsi que des exemples probants des bénéfices tirés du partenariat avec les experts IISF pour le renforcement des capacités des administrations fiscales des pays en développement. L'importance de la coordination et de la coopération entre les donateurs pour renforcer l'impact et améliorer le suivi des programmes IISF a également été reconnue.



---

## À propos de l'Initiative

*[Inspecteurs des impôts sans frontières \(IISF\)](#) est une initiative conjointe de l'OCDE et du PNUD visant à aider les pays à renforcer leurs capacités en matière de vérification fiscale.*

*Le modèle IISF a été élargi afin de couvrir les enquêtes en matière de délinquance fiscale, qui constitue un volet essentiel de la lutte mondiale contre les flux financiers illicites. Les responsables de l'initiative envisagent également de lancer de nouveaux programmes pilotes sur l'utilisation effective des renseignements relatifs aux comptes financiers échangés automatiquement, ainsi que sur la taxation des contrats d'exploitation de ressources naturelles et sur la fiscalité et l'environnement.*

*Les programmes IISF viennent appuyer des actions de portée plus vaste engagées par la communauté internationale en vue d'intensifier la coopération en matière fiscale et de concourir aux efforts de mobilisation des ressources intérieures déployés par les administrations fiscales des pays en développement.*